



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1115

2 septembre 2024

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui prennent part aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications

Objet: **Commission d'études 3 des radiocommunications
(Propagation des ondes radioélectriques)**

- **Adoption de 3 Recommandations UIT-R révisées et approbation simultanée par correspondance de ces textes, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1109](#) datée du 26 juin 2024, 3 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-9 (§ A2.6.2.4).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 26 août 2024.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R	Titre	Document
P.372-17	Bruit radioélectrique	3/5
P.1511-3	Topographie pour la modélisation de la propagation Terre-espace	3/10(Rév.1)
P.835-7	Atmosphère de référence pour l'affaiblissement dû au gaz	3/11
